



Assistance pour fermer une eurl

Par **jose pereira**, le **10/02/2015 à 08:00**

bonjours je suis la gerante d une eurl qui na plus da ctivitee depuis septembre 2013 en ille et vilainernr
je suis actuellement salarier dans le prive sur paris puis je mandater un avocat pour la liquidation de l eurl et combien cela peux t il couter merci

Par **alterego**, le **10/02/2015 à 09:46**

Bonjour,
Activité commerciale ou artisanale ?
La démarche peut être faite par vous même (correspondance), il suffit de respecter la procédure, sans engager des frais inutiles.
Répondez à la question, nous vous la communiquerons.
L'absence d'activité ne supprime pas les obligations fiscales et sociales de la société. Est-elle à jour ?
Cordialement

Par **jose pereira**, le **10/02/2015 à 09:52**

activite artisanale et elle n est pas a jours merci
netant sur paris je ne peux pas me deplacer sur rennes en semaine

Par **alterego**, le **10/02/2015 à 12:08**

Bonjour,
Vous pouvez procéder à la cessation d'activité et radiation Chambre des Métiers

et RCS en ligne.
Contacter votre CFE, la Chambre des Métiers de Rennes.
La Chambre des Métiers sera votre interlocuteur et transmettra au RCS les pièces lui revenant.
Prévoir un chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers et un à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce. Les montants sont mentionnés sur le site du CFE.
Préalablement, vous aurez fait publier l'annonce légale informant de la cessation d'activité et de la radiation (c'est simple, modèles sur la toile) dans un journal d'annonces légales, voire votre quotidien régional préféré. Fixés par la Préfecture, les tarifs sont les mêmes quel que soit le journal.
Tout ceci est relativement simple, la démarche étant bien renseignée par les CFE.
Cordialement

Par **alterego**, le **10/02/2015 à 12:17**

Désolé, il y a un problème avec le lien.
Vous pouvez contacter votre CF à l'adresse <http://www.cm-35.fr/>
Cordialement